



Les abolitions de l'esclavage

Transcription de la première lettre du Commissaire général de la République Gatine au ministre de la Marine et des Colonies, 10 juin 1848.

« Basse-Terre, 10 juin 1848

Au Citoyen Ministre de la Marine et des Colonies

Citoyen Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître sans retard mon arrivée dans la colonie dont vous avez bien voulu me confier l'administration.

C'est seulement le 5 de ce mois que j'ai débarqué à la Basse-Terre, après avoir passé la journée du 4 à Fort-de-France pour conférer avec mon collègue de la Martinique sur les mesures que la gravité des circonstances pouvait vous engager à concerter ensemble. Vous saurez par le citoyen Perrinon tous les détails des tristes événements qui ont précédé notre arrivée. Il y a de grands coupables, et vous les connaissez. Ce jour, les hommes qui n'ont pas crainc jusqu'au dernier moment de mendier des retards, au risque des plus terribles responsabilités. Le sang des victimes de St Pierre retombe aujourd'hui sur leur tête.

A la Guadeloupe, je n'ai pas eu à déplorer en arrivant les mêmes malheurs publics. Il y avait, et il y a encore de l'agitation dans les esprits ; il y a de la panique, et des défiances malheureuses entre les diverses classes de la population qui s'observent au lieu de se donner la main sans arrière pensée.

Mais ces mauvais symptômes ne se traduisent pas jusqu'ici en désordres matériels ou en actes de violence. L'envoyé de la République était impatiemment attendu. Il est arrivé huit jours trop tard. Puissé-je n'avoir rien perdu de la force que j'aurais puisée dans le prestige de l'œuvre que nous allions accomplir au nom de la république !

C'est le 27 mai que l'émancipation s'est faite ici, par arrêté du gouverneur, en conseil privé. Vous trouverez dans la Gazette Officielle que je vous envoie tous les actes qui se rapportent à ces événements. La sécurité publique commandait-elle ici comme à la Martinique une mesure de si haute importance ? C'est ce que vous aurez à examiner, citoyen ministre. Les motifs mêmes de l'arrêté prouvent que la population noire était animée du meilleur esprit. C'est seulement en prévoyance d'événements pareils à ceux de la Martinique, qu'on a devancé le décret de la métropole. C'était une situation délicate pour le commissaire de la République. Je me suis attaché à revendiquer pour elle dans ma proclamation, la première pensée de l'abolition, et à réserver la souveraineté nationale.

J'ai du reste été accueilli comme le vrai libérateur avec un enthousiasme qu'il ne m'appartient pas de vous décrire, à la Basse-Terre d'abord, et ensuite à la Pointe-à-Pitre où j'ai voulu paraître sans retard. Je vous envoie les journaux qui ont précédé mon arrivée. Le départ du packet ne me permet pas d'y joindre ceux qui contiendront les détails de mon arrivée à la Pointe-à-Pitre.

J'arrive aujourd'hui de cette ville. J'y ai reçu pendant deux jours les autorités, les députations, les citoyens qui tous sont venus protester de leur dévouement à la République et de leurs sympathies pour ses commissaires. Seulement, comme j'ai eu déjà l'honneur de vous le dire, ces manifestations sont isolées et les anciennes divisions de castes paraissent subsister. Les souffrances du commerce sont infinies. Les usines centrales sont menacées de cesser toute fabrication, et demandent un secours, des institutions de crédit. Puisse la République nous aider !

Toute la situation, tout le problème colonial sont aujourd'hui dans la crise financière et dans le maintien du travail.

Quant au premier point, je vous supplie instamment, citoyen Ministre, de prendre sans le moindre retard, toutes les dispositions nécessaires pour sauver la colonie.

Quant au second, c'est mon œuvre de chaque jour. J'ai déjà calmé bien des émotions, et contribué à des transactions entre les propriétaires et les cultivateurs, notamment à la Capesterre et à Marie-Galante. Partout, je suis attendu,



Les abolitions de l'esclavage

et les nouveaux libres annoncent qu'ils reprendront le travail, si les exhortations viennent de moi. Cent francs de la monnaie des autres disent-ils, ne valent pas un sou de la mienne. Si je vous rapporte ce mot, Citoyen Ministre, c'est pour vous faire mieux apprécier la situation. Elle est difficile sans doute, mais avec l'appui de la république et le dévouement sans borne que je me suis imposé. Je ne désespère pas d'arriver à l'apaisement général d'agitation d'ailleurs inhérentes à la transformation sociale qui s'opère enfin dans les colonies.

Salut et fraternité.

Ad. Gatine

Commissaire général de la République à la Guadeloupe. »